



Recrutement des Conseils participatifs

➔ **Jeudi 15 novembre 2018**

**CONTACT
PRESSE**

Nina OUMEDJKANE

Tél : 03 89 32 59 92

Portable : 06 29 68 13 46

nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

 [@Mulhouse_presse](https://twitter.com/Mulhouse_presse)

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/

SOMMAIRE



Les Conseils participatifs, au cœur de la démocratie participative mulhousienne p. 4

Les moyens du Conseil participatif p. 6

3 ans après : un premier bilan positif et une volonté de renforcer la dynamique p. 7

Le Conseil participatif est un espace de participation citoyenne couvrant une partie cohérente du territoire municipal.

Son objectif principal est de favoriser l'expression citoyenne sur des sujets de préoccupation des habitants de son territoire, de la relayer auprès des institutions et de contribuer à la co-construction de solutions ou de projets permettant d'y apporter des réponses.

Aujourd'hui, jeudi 15 novembre 2018, Cécile Sornin, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie participative, accueille les nouveaux conseillers participatifs.

« Les Mulhousiens sont tous experts de leur ville. Leur diversité et leur énergie constituent une richesse formidable pour le devenir de la ville, l'enrichissement des politiques publiques et l'élaboration de réponses originales et citoyennes à certains besoins.

Par le soutien et la valorisation des engagements portant sur l'amélioration de la vie quotidienne jusqu'à une contribution concrète à des projets d'aménagement ou à l'expérimentation de nouveaux services, l'équipe municipale souhaite associer et s'appuyer sur l'ensemble des Mulhousiens pour concrétiser son dessein collectif. »

Cécile Sornin, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie participative.



Les Conseils participatifs, au cœur de la démocratie participative mulhousienne

En 2014, avec le Forum Libé « Mulhouse c'est vous », la Ville s'est engagée dans une évolution en profondeur de sa démocratie participative. Depuis, différents outils ont été mis en place, en particulier l'Agence de la participation citoyenne, la plateforme numérique mulhousecestvous.fr ainsi que 6 Conseils participatifs qui couvrent l'ensemble du territoire mulhousien.



Ces instances de participation citoyenne permettent à tout habitant de Mulhouse de plus de 16 ans de s'investir pour le devenir de son quartier et de sa ville.

Ils sont aujourd'hui 330 conseillers inscrits à s'organiser de manière autonome et à s'impliquer dans les domaines suivants :

- l'amélioration du cadre de vie des habitants par la conduite de diagnostics et réflexions collectives relatives aux espaces publics, espaces verts, espaces de rencontres, équipements de proximité et la co-gestion d'un budget participatif pour des travaux d'amélioration et de proximité, comme un marché de proximité aux Coteaux, la sécurisation d'un carrefour ou encore l'aménagement d'un jardin partagé à Bourtzwiller,
- la participation à la co-construction de projets municipaux d'aménagement ou d'équipement concernant leur territoire. Les conseillers sont également associés aux projets de la collectivité. Ils sont ainsi régulièrement impliqués dans des concertations, voire des co-constructions de projets. En 2017, deux Conseils ont ainsi été associés à la construction du format de la concertation sur les grandes orientations du projet d'aménagement du quartier DMC. En 2018, plusieurs conseillers se sont investis dans la concertation sur le Plan Vélo mulhousien ainsi que dans des actions de sensibilisation contre les incivilités,
- le développement de projets favorisant les échanges et les rencontres entre habitants d'horizons divers du territoire.



Les moyens du Conseil participatif

Pour agir, ils disposent de différents moyens :

- Un budget de fonctionnement dédié à l'organisation des instances : Ce crédit est réservé aux petites fournitures de type papeteries, affranchissements, frais de reprographie, frais d'alimentations, prestations de services (animation, accompagnement...) nécessaires au fonctionnement de base du Conseil participatif.
- Un budget d'investissement pour financer des travaux d'amélioration du cadre de vie. 200 000 € par an : ces crédits sont réservés à des travaux d'amélioration du cadre de vie touchant l'espace public sur les territoires des Conseils participatifs. Il est destiné à financer des projets d'investissement portant sur des aménagements de voirie, d'amélioration d'espaces verts, de circulation et d'équipements divers relevant de la compétence de la Ville de Mulhouse.
- Un accompagnement par l'Agence de la participation citoyenne : 3 chargés de mission accompagnent les Conseils Participatifs au quotidien. Leur rôle est d'apporter un soutien aux conseillers dans la mise en œuvre de projets en étant une interface avec la collectivité et les élus. Ils apportent leur soutien au fonctionnement des Conseils et animent des instances transversales comme le groupe de liaison.

Le groupe de liaison est un espace d'échanges entre des conseillers de chaque secteur. Il favorise des réflexions sur des projets transversaux. C'est également un espace de régulation pour le financement des projets Cadre de vie. Lorsque le coût du projet excède 10 000 euros, les membres du groupe de liaison décident ensemble du financement.

Une expérience de co-construction pour développer la transparence

Depuis 2016, les Conseils participatifs expérimentent avec la Ville une démarche de co-construction pour rendre transparentes pour les habitants les relations au quotidien entre les Conseils et les services de la Ville. Sur proposition de l'association Moderniser sans Exclure, **la Ville de Mulhouse a été la première Ville à s'engager dans ce projet de plateforme numérique dédiée aux actions des Conseils participatifs.** La démarche consiste à co-construire un outil commun avec l'ensemble des parties prenantes : citoyens, responsables techniques et politiques. L'idée est aussi de capitaliser, de mutualiser et de rendre transparent le travail interactif et participatif, l'outil étant accessible au grand public.

Lien vers la plateforme : <http://cp.mulhousecestvous.fr/>



3 ans après : un premier bilan positif et une volonté de renforcer la dynamique

Des conseillers satisfaits

Le 25 septembre 2018 : une soirée d'évaluation collective

Après un peu plus de 3 ans d'existence, la nécessité de réaliser un bilan collectif et partagé du dispositif semblait opportune. Ce bilan a été organisé le 25 septembre dernier au Carré des associations. Il a permis d'évaluer le degré de satisfaction du fonctionnement des Conseils, des projets réalisés et des pratiques actuelles d'accompagnement du dispositif. Les conseillers sont globalement satisfaits de l'accompagnement et des outils qui leur sont proposés mais ils pointent des axes d'amélioration comme la diversification des profils des conseillers ou encore la mise en valeur du travail et de l'engagement des conseillers.

Du 25 septembre au 15 novembre 2018

Campagne de recrutement par les conseillers participatifs, soutenue par une campagne de communication de la Ville.

Le 15 novembre 2018 : accueil des nouveaux conseillers et élaboration de feuilles de route pour 2019

La soirée du 15 novembre permet d'accueillir les nouveaux conseillers participatifs qui auront été « recrutés » grâce à la campagne de communication en cours. L'objectif de la soirée est également de travailler, par secteur, avec les anciens et les nouveaux conseillers à une feuille de route. Cette feuille de route sera construite à partir du bilan effectué en septembre mais aussi grâce à une réflexion collective pour faire émerger de nouvelles idées de projets.

